

AOÛT 2016



Coeur de Villages

**Coeur de villages**  
Itinéraires thématiques en Porte de Maurienne

Avec les Itinéraires Coeur de village osez la carte de l'émotion.

Nos villages se mettent à nu pour vous : ils vous dévoilent leur intimité sous forme de jeux, d'énigmes et d'histoires.

Vivez de belles aventures en Porte de Maurienne !

4 Itinéraires de découvertes et de jeux à partager en famille

- Contes et légendes de l'eau
- Petite histoire des mines
- Nos trésors cachés
- Secret défense

**Coeur de villages**  
Itinéraires thématiques en Porte de Maurienne

4 Itinéraires de découvertes et de plaisir de toute la famille !

Nos villages se mettent à nu pour vous : ils vous dévoilent leur intimité sous forme de jeux, d'énigmes et d'histoires.

Les villages de Porte de Maurienne vous dévoilent leur intimité pour vous offrir de belles aventures.

**Nos trésors cachés**

**Petite histoire des mines**

**Secret défense**

**Contes et légendes de l'eau**

# AIGUEBELLE

## BULLETIN MUNICIPAL N°30



# SOMMAIRE

- ◆ MOT DU MAIRE - SOMMAIRE
- ◆ TRAVAUX ET VIE COMMUNALE
- ◆ CIVISME
- ◆ BUDGET
- ◆ SCOLAIRE PÉRISCOLAIRE
- ◆ NOUVEAUX COMMERCES
- ◆ RÉTROSPECTIVES ET BRÈVES
- ◆ ASSOCIATIONS
- ◆ A VOTRE SERVICE
- ◆ ETAT CIVIL
- ◆ INFORMATIONS
- ◆ DATES À RETENIR



A travers ce bulletin annuel nous souhaitons vous faire part de la vie de votre village, du dynamisme de ses nombreuses associations, des animations sociales culturelles ou sportives, des projets de travaux ou de réalisations achevés ou en cours ;

Je tiens à saluer, l'effort considérable réalisé en matière de maîtrise budgétaire. S'il est indispensable, il a des conséquences très concrètes, pas toujours faciles à vivre au quotidien. J'ai pleinement conscience de la difficulté de mener notre politique de services à la population en adéquation avec les

obligations budgétaires auxquelles nous sommes astreints. Beaucoup de réflexions doivent maintenant être menées à l'échelle du territoire, comme l'opération « itinéraires coeur de village » consistant à la mise en valeur des patrimoines des douzes communes de Porte de Maurienne.

Nous ne pouvons qu'aborder une partie du travail de votre conseil municipal, qui veut aussi partager ses inquiétudes face au manque de civisme et de respect de certains habitants, face à vos interrogations légitimes lors de l'arrivée de migrants dans le Centre d'Accueil et d'Orientation, face aux préoccupations et difficultés de maintenir des commerces de proximité et des services sur la commune, face aux conditions de précarité pour certains d'entre vous qui ont parfois du mal à envisager leur avenir avec optimisme et sérénité.

La société dans laquelle nous évoluons nous oblige à réfléchir sur notre propre rôle dans un monde où l'individualisme et le repli sur soi-même prime, mais comment appréhender dans nos villages les images terrifiantes sur le terrorisme, la montée de la radicalisation, le déchainement et débordement de certaines manifestations par des hordes de casseurs que l'on voit impunément casser ou piller. Nous nous trouvons de plus en plus régulièrement confrontés à ces situations d'horreurs de sidérations et d'incompréhensions. Nous aspirons tous à vivre dans un monde en paix, où l'état de droit respecte les fondamentaux de notre démocratie Liberté, Egalité, Fraternité.

Le niveau communal est celui de la proximité de l'entraide, il est celui qui permet de répondre aux premiers besoins pour vos enfants ou vos parents, nous sommes et resterons au service de l'intérêt général et de la quiétude de ses habitants.

A tous je vous souhaite personnellement le meilleur été possible.

*Le Maire*  
**Hervé GENON**



itinéraires coeur de village

# TRAVAUX ET VIE COMMUNALE

## CONFORTATION ET REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE SAINT-CHRISTOPHE.

Après des études approfondies et de nombreuses notes de calcul qui nous ont permis d'analyser les désordres sur l'édifice et d'évaluer les travaux de consolidation, nous avons fait intervenir entre Novembre 2015 et mars 2016, l'entreprise Jacquet pour réaliser ce chantier très technique.

Il a été ainsi procédé sous la surveillance de l'adjoint aux travaux Yves TUPINIER :

- A la mise en œuvre de tirants en fibre de verre sur toute l'enceinte de l'église y compris le clocher.
- Au remplacement des deux tirants métalliques entre les deux murs du transept.
- Au renfort de la voûte par la mise en œuvre de bandes de fibres (en intrados et extrados)

Nous avons profité également de ce chantier pour remplacer tout le système du chauffage et enlever la cuve de fioul pour installer un système de radiateur électrique permettant d'obtenir un confort et une sensation de chaleur rapide compte-tenu du volume important de l'édifice.

Des reprises des toitures ont été effectuées.

L'ensemble des travaux s'est élevé à 227 000 €





Le samedi 30 avril fut l'occasion d'une première manifestation culturelle dans l'église rénovée, avec la venue de la chorale IS' Arc qui sous la conduite de son chef de coeur Gilles DEFIN a fait passer un agréable moment musical. Un grand merci aux Sopranes - Altos Ténors et Bases.

## TOITURE ET FAÇADE INTÉRIEUR DU GROUPE SCOLAIRE PRIMAIRE.

Durant la période estivale qui s'avère très courte pour les travaux dans les écoles a été lancée une opération de réhabilitation des façades intérieures (reprises des fissures, réagréage, nettoyage et peinture)

- Nous en profitons pour poursuivre la tranche 3 de la rénovation des toitures
- La reprise des plafonds de toutes les coursives.
- La réfection des peintures et le remplacement du plafond d'une salle de classe
- L'amélioration des circulations d'air et de l'aération d'une classe.



Après avoir, l'année dernière, remplacé tous les auvents, installés des stores et renforcé les outils pédagogiques informatiques, nous poursuivons notre politique d'investissement et d'entretien de notre patrimoine immobilier et scolaire.



## MISE EN SÉCURITÉ DES ABORDS DE LA GENDARMERIE.

La commune vient de faire procéder à l'abattage d'arbre à proximité de la gendarmerie. Une opération très délicate puisque un sapin faissait 40m de haut pour un diamètre de 1m50. Certains de ces arbres centenaires étaient devenus dangereux et menaçaient de tomber.

# CIVISME

## LES POUBELLES

Pour le bien de tous, il est important de respecter quelques règles simples :

- Poser ses ordures à l'intérieur des bacs prévus à cet effet. La réflexion sur l'enfouissement de grands containers enterrés est à l'étude sur notre commune et les travaux pourraient se réaliser dans l'année 2017.
- Enfermer ses ordures à l'intérieur de sacs et non pas « en vrac »
- Attention à ne pas jeter ses bouteilles la nuit ou très tôt le matin

Merci d'avance

## NOS AMIES LES BÊTES

La divagation des animaux de compagnie est interdite. «Le maire est habilité à prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Il peut ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés...» (art. L.211-22, art L.211-23 du Code rural modifiés par la loi n° 2005-157 du 23 février 2005).

Nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse dans le parc Rochette et que l'accès à l'aire de jeux leur est strictement interdit.

En effet, le parc Rochette est considéré comme un grand espace vert, dans lequel cohabitent l'école maternelle, l'école de musique, la crèche, le centre aéré, le terrain de foot, l'école élémentaire, le collège et les personnes qui souhaitent tout simplement se promener. On peut comprendre que les pelouses soient très prisées par les enfants et qu'il est très désagréable de mettre les pieds ou s'asseoir sur des excréments de chiens.

L'Arrêté interdisant aux propriétaires de laisser leurs chiens se «soulager» dans les espaces protégés comme sur les trottoirs est toujours en vigueur.

A cet effet des dispositifs de sacs récupérateurs de déjections canines ont été installés dans la commune.

Ces recommandations sont les dernières et le temps de la prévention est terminé. La municipalité est prête à verbaliser et sanctionner financièrement tous les propriétaires qui laissent leurs animaux se soulager dans les espaces communs.



# LE BUDGET

Le Conseil Municipal, en date du 25 mars 2016, a voté le budget de Fonctionnement pour un montant de 1 771 548 € et le budget d'Investissement pour un montant de 1 443 415 €.

Le virement de la section Fonctionnement reporté en Investissement s'élève à 787 808 €.

En matière d'investissements, pour l'année 2016, les efforts porteront prioritairement sur les points suivants :

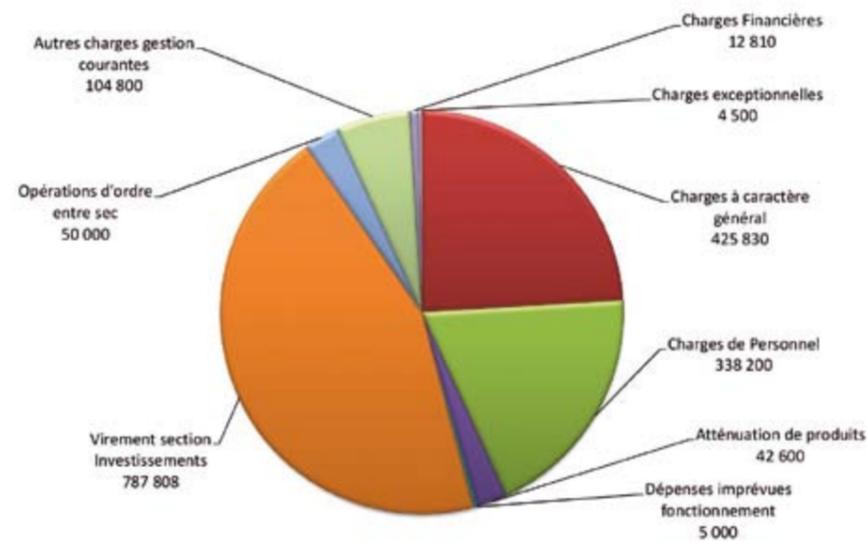
- Station d'épuration : 405 209 €
- Ecole primaire : 162 300 €
- Eglise : 135 000 €
- Foyer Rural : 73 000 €
- Cimetière : 50 000 €
- Travaux d'accessibilité : 50 000 €
- Mobilier urbain : 43 000 €
- Travaux divers : 39 300 €

Point sur la trésorerie : La commune dispose au 31/12/2015 d'une trésorerie de 641 983,94 €.

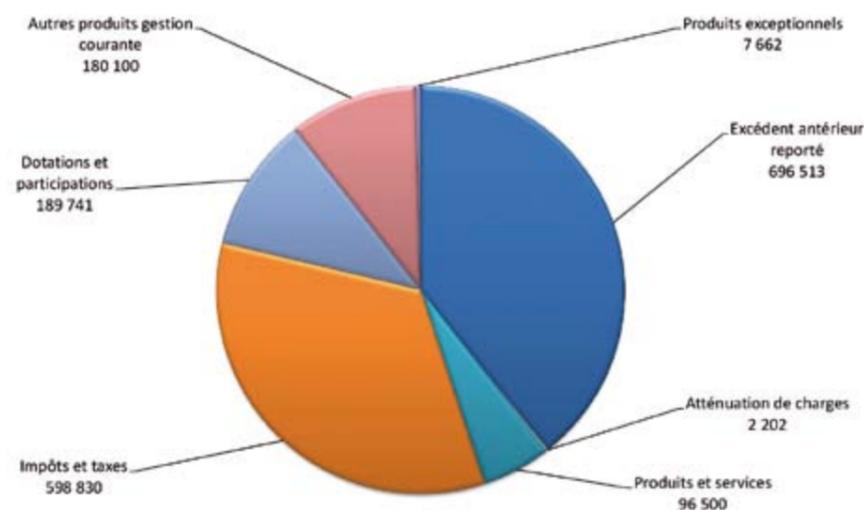
Point sur l'endettement : 2 emprunts se sont terminés fin 2015, 2 autres seront échus fin 2020 et le dernier fin 2022. Le capital restant dû au 31/12/2015 des emprunts de la commune s'élève à 433 369,69 €.

Point sur la fiscalité : La commune n'a pas prévu d'augmentation des taux d'imposition pour 2016.

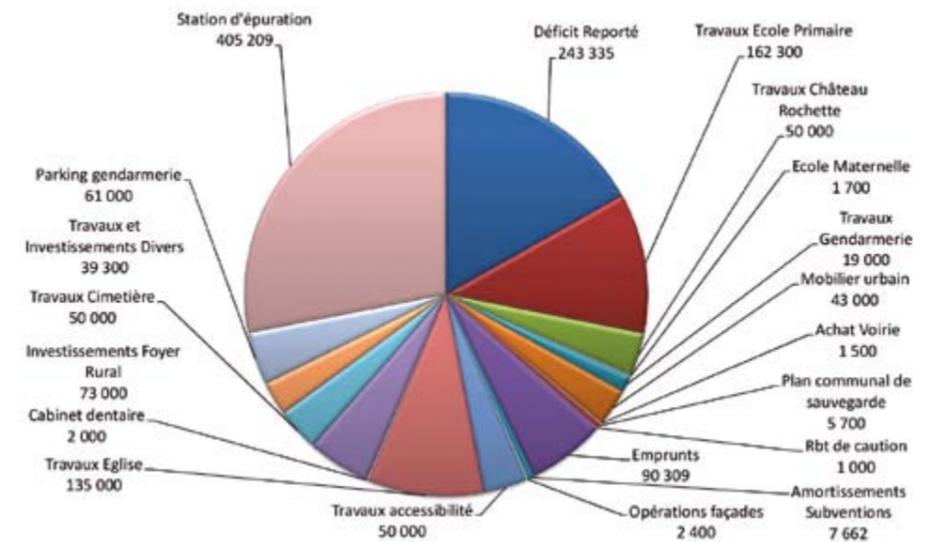
## BUDGET FONCTIONNEMENT DÉPENSES 2015



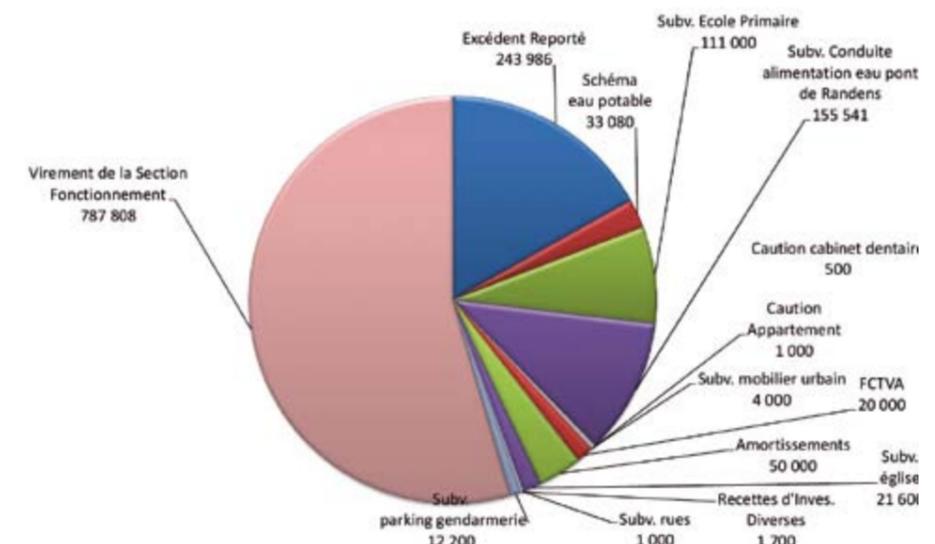
## BUDGET FONCTIONNEMENT RECETTE 2015



## BUDGET INVESTISSEMENT DÉPENSES 2016



## BUDGET INVESTISSEMENT RECETTE 2016



# SCOLAIRE - PÉRISCOLAIRE

**Les TAPS sont devenus un moment attendu par beaucoup d'enfants,**

Jeudi 30 juin 2016, Sandrine, coordonnatrice des Temps d'Activités Périscolaires en primaire, avait organisé avec tous les enfants inscrits aux TAP, une promenade à Épierre. Cette sortie a permis la découverte d'un itinéraire des «Cœurs de village» opération de mise en valeur des patrimoines des communes du territoire.

Sous un chaud soleil, encadrés par les 6 intervenants et plusieurs mamans bénévoles ils ont suivi les parcours proposés et répondu aux énigmes figurant sur un livret pédagogique pour finir à la magnifique cascade de la commune. Ensuite le Sou des Ecoles d'Aiguebelle a offert un copieux et délicieux goûter.

Cette journée marquait la fin de l'année scolaire des TAP.

Nous profitons de ce mot pour remercier notre adjointe Josyane BAZIN ainsi que toutes les personnes qui s'investissent dans ces activités dont tout le monde a conscience de la qualité du travail d'organisation et de planification fourni par les intervenants, et personnel communal.

## L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À LA MAISON D'IZIEU

En Novembre 2015, les enseignants de l'école élémentaire ont été contactés par Pierre GADEN, président du Souvenir Français pour une proposition de visite à la maison d'Izieu en Juin 2016.

Les enseignants ont inclus dans le programme d'histoire, la préparation de cette visite dans la classe de CM1/CM2. Dès mi-Mai, des lectures et du travail autour d'albums ont été réalisés pour sensibiliser les élèves à cette visite.



Lundi 06 Juin, 10 élèves du CM2, 2 enseignants et Marie-Noëlle Raffin, conseillère municipale, ont pris place dans le bus pour le départ. Il est à souligner que cette sortie a été entièrement financée et organisée par Le Souvenir Français. Un grand merci à Pierre GADEN pour cette attention.

Arrivés à IZIEU, nous avons débuté la visite du musée avec une animatrice du musée. Après les explications, un livret de recherche-compréhension a été remis aux élèves. Par binôme, ils devaient le compléter en cherchant les réponses parmi les différents supports du musée (écran tactile, photos, bandes sonores, textes.....). A la sortie du musée, nous avons respecté une minute de silence devant la plaque commémorative où les noms et âges des 44 déportés sont inscrits. Avec l'animatrice, nous sommes entrés dans la maison où vivaient les enfants. Nous avons découvert leurs photos, leurs dessins et leurs lettres : intense moment d'émotion et de respect.

Après les visites, nous avons pique-niqué dans le parc avant de reprendre le bus du retour. Les élèves ont été émus et touchés par cette visite qui venait clore le programme d'histoire de l'année.

Ce n'est ni un roman, ni une fiction..... cela s'est passé en France il y a 72 ans..... ne l'oublions pas.



## RÉOUVERTURE D'UNE CLASSE

En septembre 2016, l'école élémentaire comptera 101 élèves répartis du CP au CM2.

L'effectif augmente d'une vingtaine d'élèves par rapport à l'année scolaire 2015/2016.

Cette augmentation permet ainsi la réouverture de la 5ème classe qui avait été supprimée à la rentrée 2015. C'est pour nous une grande satisfaction et pour les enfants l'assurance d'un meilleur enseignement.

Il y aura 89 élèves répartis du CP au CM2 et 12 élèves en U.L.I.S. (unité localisée d'inclusion scolaire) anciennement C.L.I.S.

A l'école maternelle 39 enfants seront accueillis et répartis en petite, moyenne et grande section.

# NOUVEAUX COMMERCES

## PIBI

Monsieur Pater, patron de l'entreprise PIBI installée depuis 1996 à Saint -Pierre d'Albigny, a souhaité développer son activité en Maurienne par la création de cette antenne sur Aiguebelle. Il est spécialiste dans la maintenance des installations de chauffage au fioul, gaz, ainsi que granulés de bois, il propose un dépannage sept jours sur sept d'Octobre à Avril. Il travaille en collaboration avec les plombiers du secteur.

Cette entreprise compte deux techniciens et une secrétaire. La permanence est ouverte sur Aiguebelle le mardi et le jeudi de 9h à 12h.

## BAR RESTAURANT « RELAIS DES POSTES »

Depuis début Avril, Monsieur DENIS Lionel a repris en location le fonds de commerce de l'Hôtel de la Poste et propose sept jours sur sept à midi un plat du jour. Il emploie deux personnes pour le seconder. Il envisage avant cet été de développer son activité en soirée, en aménageant une terrasse dans la cour intérieure et en transformant une des anciennes salles de restauration en salle type «brasserie». Son intention est également de proposer des animations ponctuelles.

## « CHEZ ALAIN »

C'est avec grand plaisir qu'Alain, après avoir réalisé quelques aménagements, a réouvert son bar snack restaurant depuis février dernier avec Virginie aux fourneaux.

Il propose quotidiennement, entre autre, un menu ouvrier et des pizzas sur place ou à emporter (sauf le lundi et le mercredi midi).

Alain a des projets pour son commerce. En plus de la réalisation de travaux, il envisage la création d'un deuxième emploi.

« Chez Alain » est un lieu sympathique de rencontres au cœur du village.

## BOUCHERIE BOURGEOIS

La boucherie de la rue Sainte Catherine a trouvé un nouveau repreneur depuis le 15 décembre 2015.

David BOURGEOIS ROMAIN est un jeune artisan boucher, originaire de Mercury. Il travaille en famille, avec son père et son oncle, proposant ainsi, en plus de la boucherie, des charcuteries et des produits traiteurs.

Soucieux de travailler principalement avec des producteurs et éleveurs locaux, il propose des produits de qualités.

Des animations sont organisées tous les 15 jours, permettant de se régaler avec paëllas, couscous ou encore andouillettes...

Monsieur BOURGEOIS ROMAIN a investi dans un « camion tournée », lui permettant ainsi de desservir des villages, de Haute Maurienne jusqu'en Bauges, en plus des marchés.

Il est très satisfait de l'accueil que lui ont réservé les Aiguebellains.

## CABINET DENTAIRE

Après de longues recherches entreprises par notre Adjoint Denis RICHARD pour trouver un successeur à Madame BOIS-CHADOUTEAU, la mairie comme les habitants se réjouissent de l'arrivée du Docteur PRYKOP le 14 mars dernier qui travaille avec son épouse.

Actuellement le cabinet est ouvert les lundis, mardis et jeudis.

Le Docteur PRYKOP est très satisfait de son installation à Aiguebelle où il était réellement attendu par ses premiers patients après plus d'un an de fermeture.

# RÉTROSPECTIVES & BRÈVES



## • TÉLÉTHON 2015

Cette année encore le Téléthon a été l'occasion d'un véritable moment de fraternité entre habitants de nos communes permettant ainsi de récolter la somme de 3 892.96 € reversée au bénéfice de l'AFM.

Tout ceci est possible grâce à la mobilisation de clubs sportifs, de groupes musicaux, de plusieurs sponsors, de nombreux bénévoles et des deux municipalités de Bonvillaret et Aiguebelle. Encore un grand Merci à Tous !



## • REPAS DES AÎNES :

Nos aînés ont répondu en nombre à l'invitation de la commune pour le traditionnel repas de Noël, préparé cette année par la maison Thomasson, prenant la relève de Bernard et Denise Pernet. Désormais en retraite, ils nous ont d'ailleurs fait le plaisir d'être présents et de partager ce moment convivial.

Dans une très belle ambiance, Alain Bochetaz assura l'animation musicale jusque tard dans l'après-midi et tous les convives repartirent en espérant tous se retrouver l'année prochaine.



## • 11 NOVEMBRE 2015 – 8 MAI 2016 :

Les cérémonies commémoratives restent de véritables moments d'émotion, rassemblant les anciens combattants, les sapeurs pompiers, les forces de l'ordre, l'écho de Charbonnière, la population, et de jeunes collégiens.

Le 11 novembre 2015, participaient, pour la première fois à une cérémonie officielle, les jeunes volontaires de la préparation à l'école de marine. Les élèves du collège « la Lauzière » qui, avec leur professeur d'histoire et de français, travaillent durant l'année sur le devoir de mémoire ont lu des textes et des lettres de poilus.



Le 11 novembre 2015, l'association des anciens combattants prenait une initiative très appréciée en remettant un drapeau à l'effigie du collège « la Lauzière » en présence de Monsieur le Sous-Préfet, invité à la cérémonie. Les jeunes collégiens ont lu plusieurs textes et lettres de poilus, ont chanté avec leurs professeurs d'histoire et de français, « la Marseillaise » et de jeunes collégiens.

Le 11 novembre 2015, participaient pour la première fois à une cérémonie officielle, les jeunes volontaires de la préparation à l'école de marine. Les élèves du collège « la Lauzière » qui, avec leur professeur d'histoire et de français, travaillent durant l'année sur le devoir de mémoire ont lu des textes et des lettres de poilus.

Le 8 mai 2016, l'association des anciens combattants prenait une initiative très appréciée en remettant un drapeau à l'effigie du collège « la Lauzière » en présence de Monsieur le Sous-Préfet, invité à la cérémonie. Les jeunes collégiens ont lu plusieurs textes et lettres et, ont chanté avec leurs professeurs



## • T'ES QUI TOI ? :

L'école de musique du canton d'Aiguebelle a fêté ses 30 ans le 27 et 28 mai dernier. Cet anniversaire a été célébré sous la forme d'une comédie musicale. Celle-ci a réuni 20 comédiens qui ont travaillé une quarantaine d'heures sous la houlette de Manuel HIDALGO (direction musicale) et de Daniel GROS (texte et mise en scène) et qui ont été rejoints par les 30 enfants de la chorale du collège et de l'école de musique, sous la direction d'Olivier TOUSSAINT, accompagné par les professeurs de l'école de musique.

«T'es qui toi ?» nous fait voyager à travers les époques sur le thème intemporel de l'immigration, en alternant rires et émotions, dans les différents tableaux remplis de poésie. Merci pour ce magnifique spectacle.



## • REPRISE DU GRAFF PLACE DU MARCHÉ

Suite à un accident, il a été nécessaire de reconstruire les toilettes place du marché. La dernière opération a été entreprise avec les jeunes de l'ACA sur la reprise du graff mural.

## • 3 ANS DU PMU :

Dimanche 15 mai 2016, Fabienne et son équipe ont fêté les 3 ans d'existence du bar « PM ».

La terrasse était décorée de ballons multicolores et la journée animée par plusieurs groupes musicaux. Les boissons servies étaient accompagnées de tapas. A midi, le PM avait organisé un barbecue en collaboration avec le boucher d'Aiguebelle Monsieur BOURGEOIS.



# ASSOCIATIONS

## • LE SOU DES ECOLES :

Cette année encore le Sou des Écoles d'Aiguebelle a amené de l'animation au cœur du village à travers ses différentes actions : marché de Noël, loto, concours de belote, carnaval, vide armoire ...

Le sou des écoles permet de financer, à hauteur de 40 € par enfant, les activités des écoles primaire et maternelle, soit un budget de 5 080 € cette année pour effectuer notamment des sorties scolaires.

De plus, un dictionnaire a été offert à chacun des enfants.

Les objectifs ayant été atteints et, compte tenu du manque récurrent de bénévoles, il n'y aura pas de kermesse organisée pour clore l'année.

Le Sou des Écoles tient à remercier la municipalité pour son soutien, qui souhaite que de nouveaux parents viennent s'investir afin que les enfants puissent bénéficier d'activités.

## • LA BOULE DE CHARBONNIERE

La Boule de Charbonnière d'Aiguebelle est composée de 18 licenciés et 10 sociétaires.

En difficulté il y a 2 ans elle remonte tout doucement la pente (financièrement et sportivement) grâce à la nouvelle équipe, aidée par des bénévoles dévoués.

Pour la saison 2015 – 2016 le club organise :

- 7 concours officiels (dont 2 mixtes)
- 6 concours sociétaires.

Les résultats depuis le 14 septembre 2015 sont :

- l'équipe des vétérans a gagné 2 concours (Ugine – Aiguebelle) et finaliste à la Bathie
- qualification de Mr. GUILLET Kévin pour le championnat de Savoie simple.

La buvette du boulodrome est ouverte à tout public les samedis et dimanches après-midi de 14 h à 19 h. Le concours triple mixte d'Aiguebelle a été remporté par Mme PERRET Annick.

Le bureau de l'association et la municipalité travaillent de concert afin de maintenir et de développer la pratique de ce jeu.



## • UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DU CANTON D'AIGUEBELLE

Le but de cette association est de dynamiser les commerces d'Aiguebelle et de créer des animations collectives sur la commune.

Elle organise tous les deuxièmes samedis de chaque mois un vide grenier durant la période estivale.

Une grande foire agricole est en projet pour le mois d'octobre.

## • ADMR PORTE DE MAURIENNE

L'activité de l'ADMR Savoie s'articule autour de 3 grands champs d'intervention :

- **La vie quotidienne** : services d'aide à domicile auprès de personnes âgées ou handicapées.

Les tâches effectuées par les 17 salariées de l'association vont de l'aide humaine (toilette, accompagnement, gestion des repas) à l'aide au ménage. Toutes les interventions sont faites en fonction des plans d'aide établis par les assistantes sociales.

Un service « portage de repas » est également proposé. Les repas sont livrés tous les jours en liaison chaude sur les 12 communes.

Actuellement l'association prend en charge environ 120 bénéficiaires.

- **L'action socio-éducative** : ce service englobe les interventions auprès d'enfants et familles en difficulté. Une T.I.S.F. (Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale) peut intervenir auprès des familles dans diverses situations :

Grossesse pathologique, naissance, naissance multiple, maladie des enfants ou des parents, hospitalisation, décès... et dans certains cas en prévention dans des familles fragilisées par des difficultés sociales.

L'intervention de la TISF est demandée soit par les familles, soit par les assistantes sociales qui contactent les services de l'ADMR.

La durée des interventions est variable selon les cas et elles ont pour but de préserver l'équilibre des membres des familles et d'aider à l'éducation des enfants.

- **Les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et la gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).**

Si vous souhaitez des renseignements sur ces services, vous pouvez contacter le bureau situé à Randens :

ADMR Porte de Maurienne – 1, place de la mairie – 73220 – RANDENS

tel 04 79 44 71 95 – courriel : porte-de-maurienne@fed73.org

## QUELQUES SIGLES UTILISÉS :

**ADPA** : Allocation Départementale Personnalisée à l'Autonomie (versée par le Conseil Départemental à toutes les personnes âgées du GIR4 au GIR1)

**CARSAT** : Caisse Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (régime général de retraites de la sécurité sociale)

**EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (naguère appelée « maison de retraite »)

**GIR** : Groupe Iso Ressources : degré de dépendance d'une personne âgée. Plus le GIR est faible, plus la personne est dépendante.

**MSA** : Mutualité Sociale Agricole (ouvriers, exploitants agricoles)

**RSI** : Régime Social des Indépendants (artisans, commerçants...)

## • INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS DU FOYER RURAL D'AIGUEBELLE

Le Foyer Rural Culturel et Sportif du Canton d'Aiguebelle propose diverses activités à tous les membres de la communauté domiciliés ou ayant des attaches dans son périmètre. L'association a un caractère récréatif et éducatif. Elle a pour but d'aménager dans le cadre intercommunal un centre éducatif ouvert à tous, d'organiser les loisirs de la collectivité et de renforcer par tous les moyens la solidarité morale de tous les habitants, l'esprit de compréhension mutuelle, d'entraide et de coopération. Cette année encore, les différentes sections ont proposé des activités variées, dont le point culminant est la journée famille traditionnelle où tous se retrouvent autour d'un bon repas.

ACTIVITÉ	LIEU	JOUR HORAIRES	RENSEIGNEMENTS
<b>Bel Âge</b>		Une rencontre-goûter par mois, un repas en fin de saison	Jeannine Genon 04 79 36 32 72
<b>Bibliothèque</b>	Foyer rural	Le mercredi de 16 h 30 à 19 h et le samedi de 15 h 30 à 18 h	Marie-Christine Chinal <a href="http://aiguebellebiblio.jimdo.com">http://aiguebellebiblio.jimdo.com</a>
<b>Gym volontaire</b>	Gymnase (le mardi) et dojo (le vendredi)	Le mardi de 19 h à 20 h et le vendredi de 15 h à 16 h	Marie-Agnès Sanvert 04 79 36 19 79 06 41 80 54 63
<b>Judo</b>	Dojo	Le mercredi et le vendredi de 17 h à 19 h 45	Bernard Chinal 04 79 36 32 94
<b>Patchwork</b>	Foyer rural	Le mardi et le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30	Anne-Marie Pommier
<b>Peinture sur soie</b>	Foyer rural	Le lundi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h	Monique D'Angeli
<b>Volley</b>	Gymnase	Entraînements le lundi de 19 à 21 h, matchs le mercredi à partir de 20 h	Thierry Potrel
<b>Yoga</b>	Dojo	Le jeudi de 18 h à 19 h 30	Cécile Guarin 04 79 96 98 83



C'est en Argentine que le Bel Âge a terminé, en beauté, la dernière rencontre de la saison. En effet, Denis Richard est venu présenter un super montage photo de son voyage, dans ce grand pays d'Amérique du sud où il rencontré des personnes de familles immigrées de Savoie et même d'Aiguebelle.

Puis, Léa, fidèle adhérente du Club, a tenu à fêter ses 90 ans en partageant le verre de l'amitié, avec brioches, tartelettes et les succulentes bugnes confectionnées par Mme Zini. Rendez-vous en septembre, et bon été à tous.



Le volley



Le patchwork



La Soie



« Après la balade à travers champs et des explications, on pratique aussi sur la route ! »

« À la gym, les pratiques alternent entre steps, ballons, renforcement musculaire, abdos, disques et élastiques. Il y en a pour tous les goûts. »



« Torsions, chandelle, au yoga, le travail du corps se fait en douceur pour renforcer sa souplesse et mieux se détendre. »

## • LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque d'Aiguebelle est une section du Foyer Rural. Elle bénéficie des services de Savoie-Biblio avec la signature d'une convention avec la commune.

Elle est située au premier étage du Foyer Rural.

Les bénévoles, Odette, Christiane, Julia et Christine vous accueillent les mercredi de 16h30 à 19h et les samedi de 15h30 à 18h et se tiennent à votre disposition pour vous conseiller ou vous guider dans vos choix.

L'adhésion est de 5 Euros par adulte et par an.

Elle est gratuite pour les enfants et scolaires.

LES PRÊTS DE LIVRES SONT GRATUITS POUR TOUS ( ENFANTS ET ADULTES).

De nouveaux fauteuils, tapis, poufs vous permettent de vous installer confortablement.

Des arrivages et achats réguliers de nouveaux livres vous offrent des collections renouvelées et les dernières nouveautés littéraires.

Des manifestations régulières sont organisées ( Prix Rosine Perrier, Prix alTerre ado avec les collégiens, Premières Pages avec les bébés, Théâtralire....)

Des lectures pour les enfants ont lieu une fois par mois avec des Kamishibai, raconte-tapis et albums jeunesse. (animation ouverte à tous et gratuite.)

Des rencontres autour de la lecture ont été initiées cette année. Nous souhaitons les développer en 2017.

Un ordinateur dédié au public a été installé en bibliothèque. Il est accessible aux horaires d'ouverture et son utilisation est soumise à une charte disponible en bibliothèque.



« Qui disait que les enfants ne lisaient plus ?  
DONNEZ-LEUR DES LIVRES .....et .....  
ILS LIRONT. »

# A VOTRE SERVICE

## Centre Polyvalent d'Action Sociale :

9, rue des Chevaliers de Malte – 04 79 44 54 10

Secrétaire : Mme TOYE présente le lundi et mardi

Assistants de Service Social : uniquement sur RDV de 9h00 à 12h00 – 13h30 à 17h00

Tel. 04 79 44 54 10

(possibilité de laisser un message sur le répondeur en cas d'absence)

## Assistants Sociaux :

Mme LE DOT – Mme DEGIOVANNI

## Puériculteur :

Mr. LAVY sur RDV ou message au 04 79 44 54 10

Consultation des nourrissons (PMI) : le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois (sauf changements ponctuels)

Sage-femme (PMI) : Mme ALAMARGOT sur RDV uniquement CPAS ou à domicile : 06 86 42 63 12

Conseillères en Economie Sociale et Familiale de la CAF (CESF) : Mmes COMBAZ

sur RDV au CPAS ou à domicile 06 18 73 88 33

pour les familles allocataires de la CAF (concerne les conseils, l'aide au budget et le surendettement).

Assistant de Service Social de la CARSAT : (caisse d'assurance retraite de la santé au travail) :

Mr. BERARD sur RDV uniquement au 04 79 37 03 22

## La CAF ne sera plus présente sur Aiguebelle

cependant vous pouvez contacter un interlocuteur en composant le 0810 25 73 10 ou vous rendre à la permanence de St Jean de Maurienne au 95 avenue des Clapeys les mardi matin de 9h00 à 12h00 ou les vendredis journée de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00.

Par ailleurs depuis janvier 2016 l'AACA (bâtiment de la Communauté de Communes) est « Point relais CAF » ce lieu permet d'obtenir des renseignements et de vous aider dans vos démarches sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## Relais Assistantes Maternelles : Parc Rochette

Aiguebelle, Mme LAFEVERGES – 04 79 68 95 71

## Centre Médico-Psychologique Adulte (CMPA) :

Les Acacias, 96 Grande rue – Aiguebelle sur RDV uniquement – Tel. 04 79 60 51 79

## Centre Médico-Psychologique Enfant (CMPE) :

pas de RDV à Aiguebelle. Prendre RDV à St Jean de Maurienne : 107 avenue du Mont Cenis  
Tel. 04 79 59 90 00

## Permanence en mairie

Sécurité Sociale : Mardi de 9h00 à 12h00

## Architecte conseil :

permanence à la Communauté de Communes.  
Contact au 04 79 44 31 61

CRAM : Les permanences ne sont plus assurées en mairie d'Aiguebelle.

Pour tous renseignements, prendre contact au 04 79 68 66 10. Possibilité offerte de se rendre au Point d'Accueil Retraite à St Jean de Maurienne, bâtiment « les Arcosses », rue de l'Orme, tous les Jeudi (sauf le 3<sup>ème</sup>) de 9h00 à 12h00 ou à la salle Pré Coppet, le 3<sup>ème</sup> jeudi de 9h00 à 12h00

Permanence FNATH : le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 10h00 à 11h00

## Mairie : 04 79 36 20 25 - fax 04 79 36 36 83

Lundi : 13h30 - 17h30

Mardi : 8h00 - 12h00 et de 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h00 - 12h00 et de 13h30 - 17h30

Jeudi : 8h00 - 12h00

Vendredi : 8h00 - 12h00 et de 14h00 - 17h00

Samedi : 9h00 - 11h00

## Permanence de Monsieur le Maire :

Samedi de 09h00 - 11h00 sur RDV

## Trésorerie : 04 79 36 21 74

Lundi : 8h - 11h45

Mardi : 8h - 11h45 et de 13h15 à 15h30

Jeudi : 8h - 11h45 et de 13h15 à 15h30

Vendredi : 8h - 11 h 45

## Office du tourisme :

Hors vacances : du mardi au samedi :

10h00 - 12h00 - 14h00 - 17h30

Vacances scolaires : du mardi au samedi :

9h00 - 12h00 – 14h00 - 18h00

## Durant les mois de Juillet – Août

L'Office du Tourisme sera ouvert

Du mardi au samedi de

10h00 – 12h30 – 14h00 – 18h00

Le dimanche de 10h00 – 12h30.

## Déchetterie Intercommunale de Bonvillaret :

Mardi, Mercredi et Samedi de 14h00 - 17h00.

Vendredi de 9h00 - 12h00.

Déchetterie Intercommunale de Saint Léger :

Jeudi de 14h00 - 17h00 et Samedi de 9h00 - 12h00.

## Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle :

04 79 36 37 27

[www.aacaiguebelle.com](http://www.aacaiguebelle.com)

Le lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Le mercredi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

## Emploi Formation :

Lundi et mercredi 14h à 17h

Mardi et vendredi 9h à 12h

## Pôle emploi

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 sans rendez-vous

à St Jean de Maurienne ou par téléphone au 39 49

## Mission locale jeunes

[www.missions-locales.org](http://www.missions-locales.org)

(public 16 – 25 ans) : 04 79 64 41 02

Sur RDV les lundis après-midi à l'AACA d'Aiguebelle

## Maurienne Expansion

[www.maurienne-expansion.fr](http://www.maurienne-expansion.fr)

(aide à la création d'entreprise) : 04 79 83 20 83

Sur RDV à St Jean de Maurienne



## 2015

### NAISSANCES

- Léana **MARCHETTI** : ..... 03 septembre
- Lucas Roland Brian **GILMONT** : ..... 18 septembre

### MARIAGES

- Yves André **JOCTEUR** et  
Françoise Simone Michèle **PERRIER** : 26 septembre

### DÉCÈS

- Serge François **DAGANI** : ..... 09 septembre
- Georgette **RICHARD**  
épouse **BOUVARD** : ..... 18 septembre
- Claude Bernard **DANDRIEUX** : ..... 18 septembre
- Jérôme **SAGNOL** : ..... 12 octobre
- Géralde Marius **MARTINET** : ..... 20 novembre
- Tristan Grégory Médéric **VEZIAT** : ... 28 novembre
- Adèle Ambroisine **VALLIER**  
veuve **TRUCHET** : ..... 16 décembre

## 2016

### MARIAGE

- Patrick Mario **PEROTTO**  
et Fabienne Virginie **GRANGER** : ..... 18 juin

### DÉCÈS

- Andrée Marie Thérèse **TRICHET**  
veuve **BAUWENS** : ..... 07 janvier
- Philomène Angèle **TARAVEL**  
veuve **VILLARD** : ..... 24 janvier
- Jean-Claude **BOUVARD** : ..... 17 février
- Hermence **GAY** veuve **VIALLET** : ..... 18 mars
- Marie-Véronique **OLIVIER**  
épouse **SPECIA** : ..... 24 mars
- Colette Georgette **KUHN** veuve **ADAM** : ... 19 juin
- Gilbert **LAURENT** : ..... 12 juillet

Aiguebellains décédés hors de la commune

- Henriette **ANDREOLLE** : ..... 15 février
- Sandrine **ADAM** : ..... 18 mars
- Sylvie **BOIS** : ..... 15 mai

# INFORMATIONS

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE COMMUNE AIGUEBELLE

Le plan communal de sauvegarde qui a été mis en place sur la commune d'Aiguebelle permet de mettre en œuvre des actions pour faire face à des risques majeurs qui pourraient impacter la population, tels les phénomènes météorologiques, les risques industriels, les inondations ...

Il permet également d'apporter une aide matérielle et humaine aux communes voisines et à la vallée.

Le plan communal avait été activé le 27 décembre 2014 par la préfecture de la Savoie pour venir en aide aux sinistrés de la route, bloqués par les fortes chutes de neige, rendant impraticable l'accès aux stations (500 personnes ont été accueillies au foyer rural et au gymnase).

Il fut également mis en alerte durant l'été 2015 lors de la canicule où la préfecture nous avait demandé d'avoir un regard attentif sur les personnes vulnérables et à haut risque vital.

Le plan communal peut être activé à tout moment par la préfecture ou par le maire de la commune. Des bénévoles et des hébergeurs nous ont déjà rejoints. S'agissant de besoins alimentaires, de l'urgence matérielle, des problématiques de déplacement ou d'acheminement des secours, des fiches réflexes associant élus, bénévoles, commerçants et entreprises permettront une gestion coordonnée lors de la survenance de situations de crise.

Toutes les bonnes volontés peuvent venir s'inscrire sur le registre du plan communal de sauvegarde en tant que bénévole en se présentant au secrétariat de la mairie. Vos coordonnées resteront strictement confidentielles. En rejoignant le plan communal de sauvegarde vous serez inscrit sur un logiciel d'alerte qui nous permettra de vous faire parvenir par SMS les déclenchements de pré-alerte, transmis par la préfecture ou par le maire lors d'un risque majeur susceptible d'impacter la commune ou la population.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en contactant directement la mairie au 04.79.36.20.25 ou Mr Michelland Bruno responsable du plan communal de sauvegarde au 06.68.37.61.84.

Nous devons tous nous sentir concernés par ces risques majeurs, avec l'été qui s'installe peu à peu, nous pouvons être confrontés à la canicule et nous demandons à tous les habitants d'avoir un regard sur les personnes vulnérables (petits enfants ou personnes de grand âge) et de faire remonter auprès du secrétariat de la mairie, ou des élus, toute inquiétude sur des personnes qui nécessiteraient un accompagnement.

**LE PIRE DES RISQUES EST CELUI DONT NOUS IGNORONS L'EXISTENCE.**

## APPEL AUX BÉNÉVOLES POUR L'EHPAD « LES BELLES SAISONS »

Afin d'offrir une relation atypique aux résidents, l'EHPAD « les belles saisons » souhaite créer un réseau, une association de bénévoles. L'effet positif de la présence bénévole auprès des résidents est indéniable. Complémentaires à l'animateur, leur présence est indispensable à la réussite de certaines activités et animations ou encore à la réalisation de projets.

Un public plus large peut être touché ce qui offre alors l'opportunité d'améliorer la qualité de vie sociale des résidents, luttant ainsi contre le repli sur soi. Le bénévole est un facteur de lien social. C'est à travers lui que l'EHPAD poursuit son ouverture vers l'extérieur et prouve aux résidents qu'ils ont conservé une place dans la société.

En rompant la solitude, en allant vers les personnes isolées, un bénévole entretient ou restaure la vie sociale entre résidents ; adoucit, pour certains, l'absence de liens familiaux.

Alors si vous souhaitez amener gaieté et réconfort à nos aînés, talents et savoir-faire, si quelqu'un est convaincu du bien-fondé de cette démarche, il ne faut pas hésiter à contacter Delphine, animatrice aux belles saisons. Elle vous en dira plus !

L'animation, c'est considérer la personne âgée comme en train de vivre tout ce que sa vie peut lui offrir et de faire des institutions de véritables lieux de vie. Devenez bénévoles !

**EHPAD «Les Belles Saisons»**  
Tel. 04.79.36.20.42



Les conscrits étaient les personnes nées la même année et qui étaient appelées sous les drapeaux en même temps. Ils faisaient donc leurs classes ensemble. Ainsi une classe représente l'ensemble des personnes nées la même année. L'année des 20 ans est le moyen

d'identification d'un ensemble de conscrits : ainsi la classe 2006 désigne l'ensemble des conscrits fêtant leurs 20 ans en 2006 (donc nés en 1986).

La fête des conscrits était une tradition durant laquelle les jeunes adultes de chaque commune se réunissaient et faisaient la fête, avant de partir à l'armée. Cette tradition marquait en quelque sorte l'entrée dans le monde des adultes.

Les conscrits portaient généralement des cocardes et des rubans tricolores, annonçant leur venue en jouant du clairon et du tambour.

Cette photo date de 1928 et a été prise devant le café Saint Germain qui s'appelait "Au rendez-vous de Chaventon". Ce débit de boissons était tenu par Mr Saint Germain, le père de Loulou Saint Germain, qui en fit plus tard avec son épouse Jeannine, "le Bazar de l'Hôtel de Ville" où bon nombre d'écoliers sont venus se ravitailler entre autres, en fournitures scolaires .

Les conscrits de cette année-là étaient nés en 1908.

